

**Institut
de la statistique**

Québec



Observatoire de la culture et
des communications

Analysis of Methodologies Used by Cultural Observatories and Statistical Centres

Guidelines for Trainers and Researchers

Mesurer la culture : le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec

Bologna, 18-19 October 2006

Benoit Allaire, responsable de projet
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Introduction

Le projet d'un système d'indicateurs de la culture et des communications pour le Québec fait partie inhérente du développement de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). Au point de départ, la principale tâche de l'OCCQ était de délimiter son objet en répondant à la question : « Quelles sont les activités économiques et sociales qui font partie du secteur de la culture et des communications au Québec? »

Pour répondre à cette question, l'OCCQ a d'abord élaboré et proposé un cadre conceptuel¹ permettant de distinguer les activités culturelles aux décideurs gouvernementaux et aux représentants des associations professionnelles du secteur de la culture et des communications. On trouvera à l'annexe 1 une description schématique du cadre conceptuel. Une fois le cadre conceptuel débattu, modifié et validé par les décideurs gouvernementaux et les acteurs des milieux culturels, l'OCCQ a pu établir une classification. Il s'agit du Système de classification des activités de la culture et des communications au Québec (SCACCQ)², publié en 2003; il est le résultat de cette importante négociation avec les décideurs gouvernementaux et les milieux culturels. Cette classification constitue la base de la production statistique de l'OCCQ. Elle permet de décrire quantitativement, de façon cohérente, l'ensemble des activités culturelles au Québec. L'annexe 2 dresse la liste des domaines culturels.

Bien qu'elle soit nécessaire, la production de nombreuses statistiques culturelles ne permet pas, à elle seule, de répondre à des questions fondamentales sur l'état de la culture au Québec. Plus précisément, quel est l'état du développement culturel au Québec? Celui-ci est-il sur le déclin ou atteint-il des sommets? Les activités culturelles y sont-elles plus nombreuses et variées? Sont-elles plus accessibles au plus grand nombre de personnes? Quels sont les domaines culturels les plus fragiles? Notre secteur culturel est-il en meilleure ou en moins bonne santé que celui des autres provinces canadiennes, des autres pays?

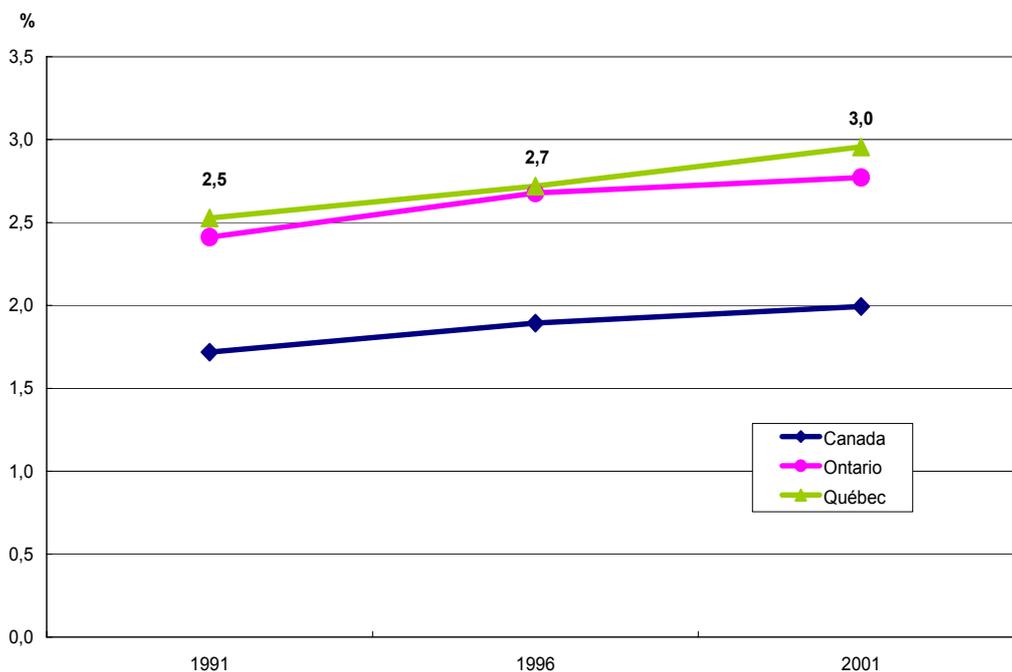
Répondre à ces questions exige une synthèse intelligente des données existantes et peut-être même la production de nouvelles données. Cette « synthèse intelligente » se présente sous la forme d'un système d'indicateurs culturels. C'est à cette tâche que s'est attaqué l'OCCQ en 2005 et la présente communication fait état de l'avancement de nos travaux à ce sujet. Nous présentons d'abord la liste des indicateurs culturels que nous avons retenus et les critères de sélection qui ont présidé à cette sélection. Ensuite, nous expliquons le procédé par lequel la liste initiale d'indicateurs a été élaborée et, enfin, nous résumons les justificatifs théoriques sur lesquels se fonde cette liste.

1. MARTIN, Claude. *Éléments d'un cadre conceptuel des statistiques de la culture et des communications*, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, 2002.

2. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, 2003.

1. Un exemple d'indicateur culturel

Figure 1 – Évolution du ratio entre le nombre de travailleurs culturels et l'ensemble des travailleurs, Québec, Ontario et Canada, 1991-2001



Source : Statistique Canada, données de recensement, 97F0012XCB01022. Compilation : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le ratio entre le nombre de travailleurs culturels et l'ensemble des travailleurs est un indicateur culturel. Il s'agit d'une mesure relative d'une dimension essentielle de la vie culturelle, ramenée à un seul chiffre. Pourtant, même si l'on dit que 3,0 % de la main-d'œuvre québécoise était constituée de travailleurs culturels en 2001, on ne dit grand-chose. Il est nécessaire d'accompagner le chiffre en question des éléments qui lui donnent sa signification, qui orientent son interprétation et qui permettent de comprendre sa construction.

Le graphique précédent, qui est en quelque sorte la surface de l'indicateur, révèle certains éléments comparatifs qui orientent l'interprétation de l'indicateur. On peut comparer la valeur la plus récente de l'indicateur avec celles qui le précèdent dans le temps et affirmer que la main-d'œuvre culturelle prend une place de plus en plus importante dans la société

québécoise. On peut aussi évaluer l'importance de cette main-d'œuvre en la comparant à celle d'autres sociétés, telles que l'Ontario ou l'ensemble canadien. L'indicateur nous montre que la part de la main-d'œuvre culturelle dans l'ensemble des travailleurs québécois est nettement plus importante et croît plus rapidement qu'ailleurs au Canada, sauf en ce qui concerne l'Ontario qui connaît une situation comparable à celle du Québec.

Mais que signifie donc cette croissance de la main-d'œuvre culturelle? C'est le cadre théorique qui permet de répondre à cette question. Celui-ci nous autorise à dire que la société québécoise consacre relativement plus de ressources humaines à son développement culturel, ce qui est un signe positif de vitalité culturelle, mais qui peut également signifier que celui-ci est de plus en plus encadré par des mécanismes systémiques. Qu'est-ce que le développement culturel? Qu'est-ce que la vitalité culturelle? Nous aborderons ces questions plus loin. Pour le moment, il suffit de retenir que l'indicateur doit être rattaché à un cadre théorique explicite et validé par les utilisateurs.

Mais cet indicateur est-il valable pour toutes les professions culturelles? N'y aurait-il pas des différences importantes entre l'évolution numérique des professions liées au domaine de l'édition et celles des arts de la scène? L'indicateur doit être suffisamment solide pour permettre des comparaisons structurelles, c'est-à-dire entre les éléments qui le composent. Cela permet de caractériser l'effort consacré au développement culturel. Ou encore, cette croissance de l'importance relative de la main-d'œuvre culturelle s'est produite au détriment de quel autre secteur? Celui de la santé? De l'éducation? De l'industrie manufacturière? L'indicateur doit également répondre clairement à toutes les questions concernant la méthode de calcul, les sources de données et la définition des concepts. Par exemple, qu'est-ce que la main-d'œuvre culturelle?

On voit que, peu importe son niveau de détail, l'indicateur doit nécessairement être accompagné des éléments qui en permettent l'interprétation correcte et qui lui donnent sa pleine signification.

2. Les 14 indicateurs prioritaires

Ces différentes questions sont à l'origine du cheminement de l'OCCQ qui a abouti à une liste de 14 indicateurs prioritaires. À ce stade, notre démarche consistait tout simplement à réduire autant que possible une longue liste d'indicateurs de manière raisonnée. Le tableau définit sommairement le but de chacun des 14 indicateurs, dans le sens de l'intérêt que représente l'indicateur. Chacun de ces buts est lié à l'une des trois dimensions interprétatives du modèle, soit la vitalité culturelle, la diversité culturelle et l'accessibilité à la culture.

Tableau 1 – Les 14 indicateurs prioritaires

Indicateurs économiques	But
1. Ratio entre le PIB des secteurs de la culture et des communications et le PIB total	Mesurer la part de la culture dans l'économie. Le PIB culturel mesure la valeur des ressources économiques consacrées à la culture. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
2. Indice d'exportation des produits culturels	Mesurer la variation de la valeur des exportations des produits culturels. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
3. Indice des prix des produits culturels	Mesurer la variation du coût des produits culturels. C'est un indicateur d'accessibilité économique à la culture.
4. Indice de concentration des industries culturelles (production et diffusion regroupées)	Mesurer le degré de concentration des industries permet d'appréhender les difficultés d'accès au marché. C'est un indicateur d'accessibilité économique.
5. Indice des ventes totales de produits culturels	Mesurer la variation de la valeur des ventes de produits culturels indique l'évolution de la consommation culturelle.
6. Part de marché des produits culturels nationaux	Évaluer la position économique des produits culturels québécois dans l'ensemble des produits culturels vendus. C'est un indicateur de vitalité culturelle et, dans le contexte québécois, un indicateur de diversité culturelle.
7. Indice de diversité des ventes totales par pays producteur	Mesurer la variation du degré de diversité culturelle selon l'origine des produits permet de suivre l'évolution de l'ouverture des Québécois aux autres cultures.
Indicateurs sociaux	But
8. Ratio entre l'effectif des travailleurs culturels et l'effectif de la population active	Mesurer l'évolution numérique de la main-d'œuvre créatrice. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
9. Nombre d'établissements de diffusion par 1 000 habitants	Mesurer l'accessibilité à la culture.
10. Ratio entre les dépenses culturelles des ménages et les dépenses de loisir	Mesurer l'évolution de la part de la consommation culturelle des ménages dans leurs dépenses de loisir. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
11. Indice composite de la fréquentation des établissements culturels	Mesurer l'achalandage des établissements culturels est un bon indicateur de l'ampleur de la participation à la culture.
12. Indice composite de la participation aux activités culturelles	Mesurer la prévalence de certains comportements culturels. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
13. Ratio entre le temps consacré aux activités culturelles et le temps de loisir	Mesurer la variation du temps social consacré à la culture. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
14. Ratio entre le nombre de nouveautés et l'ensemble de l'offre	Mesurer l'évolution du renouvellement de l'offre culturelle (création). C'est une mesure de vitalité culturelle.

Tous ces indicateurs seront présentés sous forme d'un graphique décrivant l'évolution de l'indicateur selon une période à déterminer.

3. Le choix des indicateurs

Le choix de ces 14 indicateurs a été effectué à partir d'une première liste de 22 indicateurs selon une grille de sélection qui réunit deux ensembles de critères : les dimensions descriptives des indicateurs et les critères de qualité des indicateurs. Les dimensions descriptives proviennent de la réflexion de l'IFACCA (International Federation of Arts Councils and Culture Agencies) sur le problème de l'usage d'indicateurs statistiques pour les politiques culturelles³. La liste des critères de qualité est le résultat des discussions de l'OCCQ avec ses partenaires à partir des critères de qualité énoncés par Robert V. Horn⁴. Cette grille de sélection, inspirée de celle de Benoît Godin et autres, utilisée pour la sélection d'indicateurs de culture scientifique et technique⁵, a permis d'évaluer de manière raisonnée la pertinence de chacun des 22 indicateurs tirés d'une liste de 69 indicateurs de base.

Les critères de qualité et les dimensions descriptives des indicateurs peuvent être regroupés selon cinq catégories de critères de sélection : théorique, méthodologique, analytique, pratique, politique. Tous les indicateurs doivent correspondre à chaque critère de sélection.

- Le critère *théorique* se réfère à la validité interne de l'indicateur, qui assure l'adéquation entre l'indicateur et la dimension à laquelle il se réfère.
- Le critère *méthodologique* se réfère à la fiabilité de l'indicateur, c'est-à-dire sa cohérence et sa constance.
- Le critère *analytique* se réfère à la comparabilité de l'indicateur dans le temps et dans l'espace.
- Le critère *pratique* se réfère à l'existence et à la disponibilité des données nécessaires à la construction de l'indicateur.
- Le critère *politique* se réfère à l'intérêt que représente l'indicateur et à sa capacité d'influer sur l'action politique.

Le tableau 2 montre les regroupements des dimensions descriptives et des critères de qualité, selon ces critères de sélection, qui nous permettent d'établir un ordre de priorité pour évaluer la possibilité méthodologique et la pertinence des indicateurs proposés par le modèle théorique. On peut ainsi appliquer les cinq critères de sélection aux 22 indicateurs prioritaires proposés initialement et élaguer la liste de façon substantielle. Les résultats de nos consultations concernant les indicateurs prioritaires sont résumés dans la grille d'évaluation présentée au tableau 3. Bien que cette grille d'évaluation n'ait pas été utilisée

3. IFACCA. *Statistical Indicators for Arts Policy*, 2005.

4. HORN, Robert V. *Statistical Indicators for the Economic and Social Sciences*, Cambridge University Press, 1993.

5. GODIN, Benoît, Yves GINGRAS et Éric BOURNEUF. *Les indicateurs de culture scientifique et technique*, étude réalisée pour le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil de la science et de la technologie, Québec, 1997.

telle quelle lors de nos consultations, les commentaires que nous avons recueillis peuvent être systématisés selon celle-ci.

Tableau 2 – Regroupements des critères de qualité et des dimensions descriptives selon les critères de sélection

Critères de sélection (Godin et autres)	Théorique (validité)	Méthodologique (fiabilité)	Analytique (comparabilité)	Pratique (disponibilité des données)	Politique (intérêt)
Dimensions descriptives (IFACCA)	Signification	Définition Limites	Comparaisons Structure	Métadonnées Présentation	But Interprétation
Critères de qualité	Faire partie d'un système cohérent appuyé sur un cadre théorique qui situe la culture dans l'ensemble social.	Être fiable, au sens méthodologique du terme : une modification de l'indicateur signifie une modification du phénomène mesuré.	Informé sur les tendances et les changements de l'état de la culture selon les régions et les secteurs d'activité. Être comparable avec des indicateurs étrangers lorsque possible.	S'appuyer sur des données statistiques de qualité. Être compris par le grand public même si sa construction est complexe. Être publié régulièrement à une date prévue.	Pouvoir appréhender et signaler l'apparition d'un problème. Obtenir un fort degré de consensus parmi les acteurs des milieux culturels et des gouvernements concernés.

Pour faciliter la compréhension du tableau 3, nous utilisons la définition sommaire des critères de sélection comme tête de colonne au lieu du critère même. Par ailleurs, la validité des indicateurs n'est pas définie pour le moment. Les indicateurs sont considérés comme valides *a priori*, puisqu'ils répondent au critère minimal de leur intégration au cadre théorique du système des indicateurs de la culture et des communications. La vérification de la validité d'un indicateur exige un travail considérable et, en définitive, revient à reprendre la conceptualisation à l'origine de l'indicateur. Par exemple, les résultats aux tests de quotient intellectuel (indicateurs) mesurent-ils vraiment l'intelligence (concept)? Ou encore, les taux de participation à certaines activités culturelles mesurent-ils vraiment la participation à la culture? On comprendra que la discussion pourrait s'éterniser. Ce qui importe, c'est d'explicité le plus clairement possible le processus qui nous permet de passer d'une dimension complexe comme celle de la valeur de la production culturelle, à l'indicateur du produit intérieur brut culturel.

Les symboles dans les cases du tableau représentent nos hypothèses de travail actuelles quant à la validité et à la pertinence de l'indicateur. Nous avons utilisé la notation suivante pour faciliter cette première évaluation.

- Un – signifie que le critère de qualité est absent pour cet indicateur.
- Un + signifie que le critère de qualité est présent en partie seulement ou qu'il est sujet à certaines vérifications.
- Un ++ signifie que le critère de qualité est présent avec certitude.

Par exemple, la validité et la fiabilité du ratio entre le PIB des industries culturelles et le PIB total (indicateur 4) sont assez certaines, mais il reste à vérifier la fiabilité des statistiques financières des industries des secteurs de la culture et des communications selon le SCIAN et leur harmonisation avec ceux du SCACCQ.

La comparabilité dans le temps est assurée, mais la comparabilité dans l'espace se limite aux possibilités de comparaison avec les autres provinces canadiennes ou d'autres secteurs économiques. La plupart des données nécessaires à la construction du PIB culturel sont disponibles. Enfin, l'intérêt pour cet indicateur est manifeste à cause de sa portée quant à l'évaluation du poids économique des secteurs de la culture et des communications.

Tableau 3 – Grille de sélection des indicateurs (hypothèses de travail)

Indicateur	Validité	Fiabilité	Compa- rabilité	Disponi- bilité des données	Intérêt
1. Taux de croissance des dépenses culturelles par personne	+	+	+	+	–
2. Ratio entre le nombre de places dans les programmes de formation culturelle et le nombre de demandes d'admission	+	+	–	++	–
3. Indice de concentration des dépenses culturelles des ménages selon la langue d'usage à la maison	+	+	+	++	–
4. Ratio entre le PIB des industries culturelles et le PIB total	+	+	++	+	++
5. Ratio entre le nombre de travailleurs culturels et le nombre de travailleurs des autres secteurs	+	++	++	++	++
6. Nombre d'établissements de diffusion par habitant	+	++	++	++	++
7. Indice de diversité des travailleurs culturels selon la communauté culturelle	+	+	++	++	–
8. Indice de concentration de l'industrie (production et diffusion regroupées)	+	+	+	+	++
9. Ratio entre le nombre de nouveautés et l'ensemble de l'offre	+	+	+	+	+
10. Indice des ventes totales de produits culturels	+	+	+	+	+
11. Part de marché des produits nationaux	+	+	+	++	++
12. Indice de concentration des titres disponibles dans les régions	+	+	–	+	–
13. Indice des prix des produits culturels	+	++	++	+	++
14. Indice de concentration des ventes des nouveautés par pays producteur	+	+	+	+	–
15. Indice de concentration des ventes totales par pays producteur	+	+	+	+	+
16. Ratio entre les dépenses culturelles des ménages et les dépenses de loisir	+	+	++	++	+
17. Indice composite de la fréquentation des établissements culturels	+	+	++	++	+
18. Indice composite de la participation aux activités culturelles	+	+	++	++	+
19. Ratio entre le temps consacré aux activités culturelles et le temps hors travail	+	++	++	++	+
20. Indice des prix de l'équipement culturel domestique	+	+	++	+	–
21. Indice de diversité de la fréquentation de l'équipement culturel selon les domaines	+	+	++	++	–
22. Indice de diversité de la participation aux activités culturelles selon les domaines	+	+	++	++	–

4. Les 22 indicateurs

Cette liste de 22 indicateurs culturels provient elle-même d'une liste de 69 indicateurs. Cette réduction représente une étape importante dans l'élaboration de notre modèle. Il s'agit du moment de l'intégration de questions plus normatives au système d'indicateurs. Comment déterminer la pertinence économique, sociale ou politique des indicateurs culturels? Ou encore, comment les relier à des préoccupations de cet ordre?

Précisons d'entrée de jeu que ce système ne vise pas à mesurer l'efficacité ou l'efficience de la politique culturelle québécoise. Le but de ce système d'indicateurs est plutôt de permettre la description du développement culturel au Québec, de même que des comparaisons internationales, lorsque possible. Bien que la pertinence du concept de développement culturel soit contestable et contestée, il nous semble que l'approche de l'UNESCO sur cette question demeure valide et qu'elle permet certaines comparaisons internationales à condition que soient clairement définies toutes les étapes de la construction des indicateurs nationaux.

De cette approche, nous avons retenu trois dimensions particulièrement significatives qui se prêtent à l'élaboration d'indicateurs quantitatifs : la vitalité culturelle, la diversité culturelle et l'accessibilité à la culture⁶. Chacun des 69 indicateurs a été classé selon ces trois dimensions, que nous appelons « dimensions interprétatives », ce qui a permis de choisir un certain nombre d'indicateurs en fonction de leur potentiel interprétatif et non seulement pour leur signification par rapport au cadre théorique. Nous nous sommes également assurés que les trois dimensions du développement culturel sont prises en charge par le système d'indicateurs.

5. Les 69 indicateurs

La liste initiale des 69 indicateurs a été établie à partir d'un modèle théorique fondé en partie sur le cadre conceptuel à la base du Système de classification des activités de la culture et des communications au Québec (SCACCQ), ce qui assure la cohérence entre le système d'indicateurs de la culture et des communications et les autres travaux de l'OCCQ. Le modèle théorique, ou modèle simplifié du processus systémique de reproduction culturelle, est illustré à la figure 2.

Ce modèle, basé sur une théorie simple de la communication (émetteur – message – récepteur), permet de formuler des indicateurs à propos de la structure et des différentes

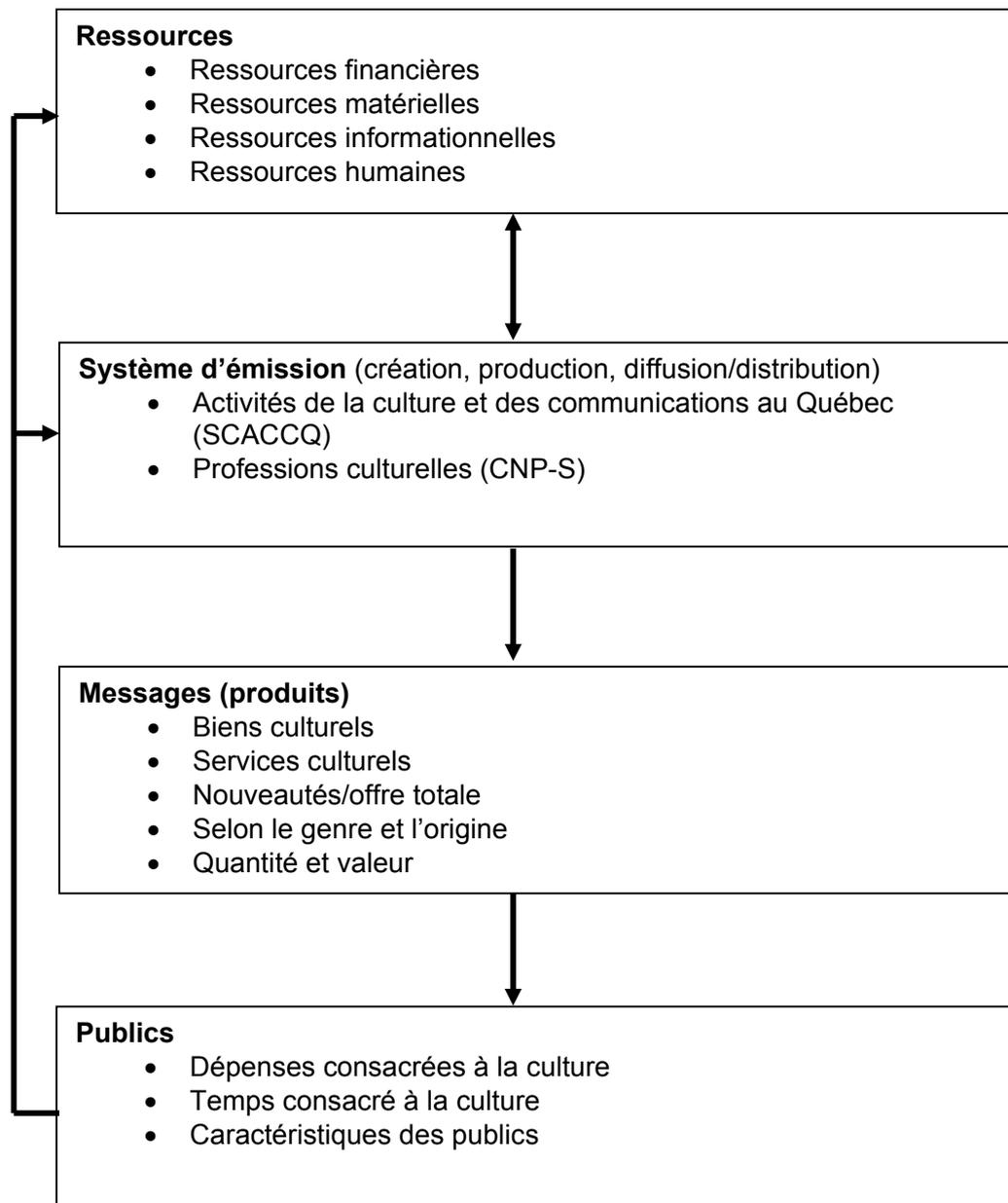
6. Ces dimensions ont été retenues par l'UNESCO dans sa réflexion entourant la recherche sur les indicateurs culturels du développement. S'y ajoutent l'éthique universelle, la participation à l'activité créatrice et la convivialité. Sakiko Fukuda PARR, « À la recherche d'indicateurs de la culture et du développement. Avancées et propositions », dans UNESCO, *Rapport mondial sur la culture, 2000*, Paris, Éditions UNESCO, p. 293-299.

conditions de la reproduction culturelle. Le système d'indicateurs culturels se divise donc en quatre catégories :

- les indicateurs relatifs aux ressources;
- les indicateurs relatifs au système d'émission;
- les indicateurs relatifs aux produits;
- les indicateurs relatifs au public et aux retombées.

Nous présentons ci-après certaines composantes des dimensions à la base de ces catégories. En théorie, il est possible de multiplier ces composantes à l'infini mais, en pratique, le modèle n'en serait plus un sans un certain élagage. Nous avançons donc ici seulement celles qui nous apparaissent incontournables, ce qui, encore là, ne veut pas dire qu'il faille développer un indicateur pour chacune de ces composantes.

Figure 2 – Schéma des dimensions structurelles de la reproduction culturelle
(Les flèches indiquent le sens de la circulation de l'information)



Dans la partie suivante, nous exposons de manière détaillée ce qui définit chacune de ces grandes catégories d'indicateurs.

5.1 Les indicateurs relatifs aux ressources

Les ressources des activités culturelles comprennent les dimensions suivantes : les ressources financières, les ressources matérielles, les ressources informationnelles et les ressources humaines. Les ressources financières sont représentées par les dépenses des administrations publiques, les dépenses des ménages et les dépenses des entreprises consacrées aux activités culturelles.

Les ressources matérielles désignent les biens immobiliers, les biens d'équipement et les matériaux nécessaires à la production des produits culturels. Elles se mesurent à l'aide des dépenses des établissements culturels pour ce type de biens.

Les ressources informationnelles sont constituées de l'ensemble incommensurable de la culture. À ce titre, elles peuvent être considérées comme « ressource » à partir de n'importe quelle perspective au fil de l'activité culturelle. En fait, le concept de ressources informationnelles peut être assimilé à celui de capital culturel, en ce sens qu'il exprime également la relation des acteurs avec les messages qui circulent dans la société. Bien que, sous plusieurs aspects, les ressources informationnelles ne soient pas mesurables directement, certaines dimensions le sont, qualitativement ou quantitativement, tels le cadre juridique des activités culturelles, le degré d'organisation des établissements et des travailleurs culturels ou l'étendue de la politique culturelle. Ces dimensions peuvent être regroupées en tant que composantes du processus de régulation dans lequel s'intègrent les activités culturelles.

Les ressources informationnelles comprennent, évidemment, les produits symboliques qui désignent le contenu et les produits, véhiculés et transformés par l'activité culturelle. Ceux-ci peuvent aussi être considérés comme des ressources pour la création. De ce point de vue, il est pertinent de mesurer les modalités de formation des travailleurs culturels et leur accès aux ressources informationnelles.

Les ressources humaines sont composées de l'ensemble des personnes dont l'activité professionnelle est liée aux activités culturelles. Cela comprend tant les travailleurs faisant partie des professions culturelles que ceux qui occupent d'autres professions, mais qui travaillent dans les établissements culturels.

5.2 Les indicateurs relatifs au système d'émission

Dans ce qui suit, nous considérons surtout, sinon exclusivement, les activités culturelles qui s'inscrivent dans un processus de médiation. De plus, nous ne faisons pas de distinction à ce niveau entre les activités qui obéissent à une logique marchande et les autres.

Les indicateurs relatifs au système d'émission mesurent le développement des activités dont le but est de créer ou de produire un « message » dont la portée symbolique est la caractéristique principale. Ces activités se distinguent selon les caractéristiques de leurs produits et sont regroupées en domaines d'activités. Il existe plusieurs découpages des domaines d'activités culturelles. En ce qui nous concerne, pour des raisons évidentes, nous avons opté pour celui qui résulte de la combinaison du SCACCQ, de la classification des professions culturelles tirée de la Classification nationale des professions (CNP-S) de Statistique Canada et d'une classification des produits culturels issue en partie du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN).

La répartition des fonctions⁷ au sein de chaque domaine culturel n'est pas uniforme et il faudra établir les distinctions appropriées en élaborant les indicateurs de chaque domaine culturel, s'il y a lieu. Par exemple, les fonctions de production et de diffusion ne sont pas aussi faciles à distinguer dans le domaine des arts de la scène que dans celui de l'édition. Pour le moment, il s'agit de définir des indicateurs qui nous permettent de répondre à des questions qui touchent plusieurs aspects de la vitalité culturelle, comme la variation du nombre de nouveaux produits ou la variation du nombre de créateurs.

La fonction de création est comprise ici comme une sous-dimension du système d'émission dont le but est de renouveler les formes ou les objets symboliques qui traversent le système culturel de même qu'une partie des conditions nécessaires à ce renouvellement. Au premier chef, les aspects à mesurer concernent les créateurs et les conditions de création. Il s'agit de pouvoir caractériser l'évolution du nombre de créateurs, leur répartition selon le type d'activité culturelle, les genres de produits, leur degré de professionnalisation, leurs caractéristiques sociales ainsi que d'autres critères qu'il reste à définir.

En nous appuyant sur le cadre conceptuel à la base du SCACCQ, les indicateurs de production s'appliquent à l'élaboration de processus qui permettent à une œuvre originale d'être traduite dans une forme qui permettra sa mise en circulation. Ces processus se matérialisent dans l'existence d'établissements de production particuliers. Il importe d'en mesurer les variations quant à leur taille, en nombre d'emplois et en valeur de production, et à leur performance financière.

Les indicateurs de diffusion et de distribution se rapportent à l'évolution des moyens de mise à la disposition du public des œuvres créées et produites en amont du processus communicationnel. Les dimensions à mesurer ici sont de deux ordres. Le premier regroupe les sous-dimensions comparables de la fonction de production, c'est-à-dire l'envergure et la rentabilité des établissements, tandis que le second regroupe les sous-dimensions de l'accès à la culture. Par exemple, la variation du nombre et de la taille des bibliothèques publiques nous informe sur les changements dans la diffusion de la culture, tandis que ces mêmes mesures, selon le nombre de personnes desservies par région, sont des indicateurs simples de l'accès à la culture.

7. Nous utilisons ici le terme « fonction » au sens qui lui est attribué par le cadre de la statistique culturelle de l'UNESCO.

5.3 Les indicateurs relatifs aux produits

Les indicateurs relatifs aux produits culturels s'inscrivent dans la mesure de deux grandes dimensions du développement culturel : la vitalité culturelle et la diversité culturelle. Les indicateurs de vitalité culturelle, vus sous l'angle des produits, mesurent le nombre de nouveautés et la quantité de produits mis en marché. Dans la dimension de la diversité culturelle, les indicateurs mesurent la part des produits nationaux dans l'ensemble des produits culturels en circulation, le rapport entre les importations et les exportations, la répartition selon les pays producteurs, les genres et les groupes ethniques ou linguistiques.

Nous considérons aussi le fait qu'à la valeur des produits culturels correspondent certains prix. Si l'on veut être en mesure d'établir la valeur des produits, il nous faut donc pouvoir mesurer les variations de prix des produits culturels. Un indice des prix des produits culturels serait donc un indicateur important.

5.4 Les indicateurs relatifs au public et aux retombées

Précisons d'abord que des indicateurs relatifs aux retombées pourront éventuellement être élaborés ultérieurement, mais que cette tâche ne fait pas partie de ce projet. Nous en parlons ici seulement pour les situer dans l'ensemble du système d'indicateurs. Pour le moment, nous nous intéressons uniquement aux indicateurs relatifs au public. Ce groupe d'indicateurs se divise en deux catégories : les indicateurs qui concernent la consommation culturelle et ceux qui mesurent la participation à la culture. Nous intégrons parmi ces derniers les indicateurs basés sur la mesure du temps consacré aux activités culturelles.

Les indicateurs de la consommation culturelle, qui sont surtout basés sur les dépenses culturelles des ménages, tout comme certains indicateurs des ressources culturelles, visent, dans un premier temps, à mesurer les variations de la part de la consommation culturelle dans l'ensemble des dépenses des ménages et à ventiler cette mesure selon les types de produits de la culture et des communications. Ensuite, il s'agit de mesurer deux autres aspects de la consommation culturelle : son volume et sa valeur. Le volume de la consommation culturelle se définit comme la quantité de produits culturels consommés, tandis que sa valeur résulte de la quantité de produits consommés multipliée par leur prix.

6. Les principes théoriques qui définissent les activités culturelles

On voit que, dans notre modèle simplifié de la reproduction culturelle, le concept d'activité culturelle occupe une place centrale. Ce dernier s'appuie sur une conception plus générale de la société basée en bonne partie sur la théorie de l'activité communicationnelle de Jürgen Habermas⁸. Dans les sociétés contemporaines, les contextes communicationnels traditionnels sont remplacés par la mise en relation systémique des activités sociales. Ainsi, la plupart des activités visant la reproduction symbolique des interprétations du monde, des légitimations et des modèles sociaux sont prises en charge par l'économie et l'État. Nous proposons donc de concevoir les activités culturelles comme une catégorie des activités communicationnelles, tout en distinguant les activités prises en charge par l'économie et l'État, et celles qui obéissent principalement aux exigences de l'intercompréhension. L'introduction de certains « médiums » – l'argent et le pouvoir – dans les processus d'intercompréhension visant la reproduction culturelle des ordres sociaux engendre des problèmes de légitimation. Ces problèmes de légitimation, dans nos sociétés où domine la démocratie de masse, se transforment en exigence de démocratisation culturelle. C'est cette exigence normative qui est à la base de notre système d'indicateurs culturels et qui soutient notre conception du développement culturel.

Le cadre théorique du système d'indicateurs de la culture et des communications repose sur les énoncés suivants :

8. HABERMAS, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987.

1. Les activités culturelles sont considérées comme une catégorie des activités communicationnelles. Elles se caractérisent par leur orientation vers la reproduction symbolique de l'ensemble des connaissances, des valeurs et des normes qui font partie inhérente de la vie en société.
2. Les activités culturelles se déroulent selon deux modes de communication : les activités médiates et non médiates.
3. On entend par activités médiates celles où la communication exige un processus intermédiaire. Par exemple, si raconter une histoire à ses enfants à l'heure du coucher est une activité culturelle, son mode de communication n'est pas comparable à la tournée d'un conteur, doublée de la promotion de son dernier disque, des entrevues à la télé qui s'ensuivent et de son rang au palmarès des ventes de disques.
4. De manière générale, le système d'indicateurs que nous élaborons concerne les activités culturelles qui sont médiatisées, le terme étant utilisé ici dans son sens le plus large.
5. Le processus de médiatisation de la culture s'effectue par la mobilisation d'un ensemble de ressources et de conditions qui constitue l'environnement des activités culturelles.
6. Cet ensemble est constitué de ressources informationnelles et de ressources matérielles.
7. Les ressources matérielles sont constituées des ressources financières et physiques.
8. Les ressources informationnelles sont constituées des ressources culturelles, sociales et personnelles.
9. Les ressources culturelles sont constituées par l'ensemble des connaissances, valeurs et normes partagées par une même communauté.
10. Les ressources sociales sont constituées par les institutions et les organisations qui forment le cadre politique et juridique de l'activité.
11. Les ressources personnelles sont celles qui appartiennent en propre aux créateurs et au public.
12. Toutes ces ressources sont mobilisées à divers degrés par ce qu'il est convenu d'appeler le « système d'émission » dans le cadre conceptuel de l'OCCQ.
13. Le résultat de ces activités est condensé dans des produits, sous la forme de biens ou de services, y compris les droits, destinés au public.
14. Ces produits sont à la fois consommés et réinterprétés par le public et contribuent à reproduire ou à remettre en question les éléments de la culture, tant sur le plan symbolique que sur celui des conditions matérielles et sociales de sa reproduction.

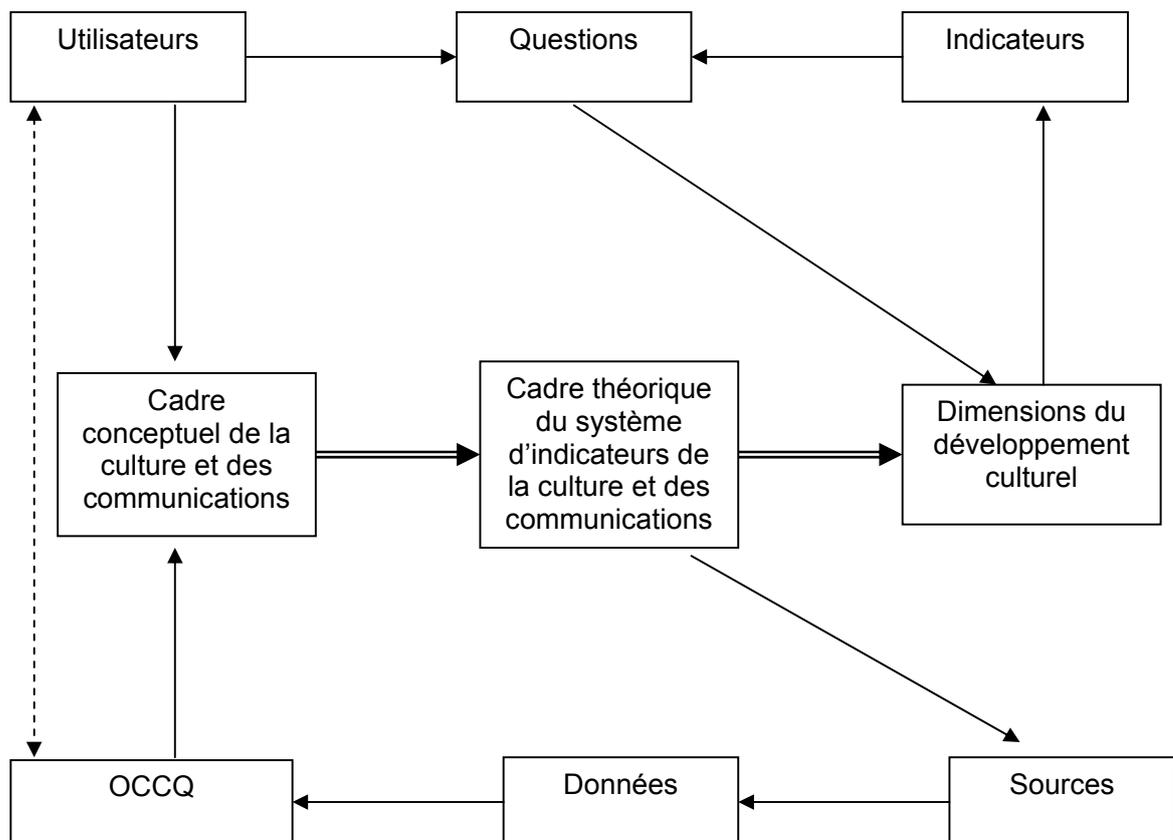
7. Une démarche itérative

Le système d'indicateurs de la culture et communications du Québec a été construit avec la contribution essentielle des principaux utilisateurs, c'est-à-dire les décideurs de l'administration publique dans le secteur culturel et les représentants des milieux culturels.

En cela, cette réalisation illustre la pertinence et la fécondité du modèle d'organisation de l'OCCQ, fondé sur l'intégration organique des chercheurs et des utilisateurs.

Le schéma suivant illustre les liens logiques entre les étapes de la construction des indicateurs culturels :

- Les utilisateurs ont des questions à propos du développement culturel du Québec.
- Ces questions sont abordées lors des activités de l'OCCQ et des utilisateurs.
- Ces activités ont produit un cadre conceptuel de la culture et un cadre théorique pour la production des indicateurs.
- Le cadre théorique du système détermine le choix des sources (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) et des données.
- Les données sont traitées par l'OCCQ selon les contraintes du cadre conceptuel, les exigences du cadre théorique du système d'indicateurs et les demandes des utilisateurs relatives au développement culturel.
- Les indicateurs sont produits par l'OCCQ et répondent aux questions des utilisateurs.



8. Vers les utilisateurs

En conclusion, l'expérience de l'OCCQ illustre qu'il n'y a pas de lien de nécessité entre la production de statistiques sociales et la théorie sociale, entre la production d'indicateurs culturels et une quelconque théorie de la culture. C'est lorsque les chiffres et les théories arrivent au cœur des débats publics qu'apparaît la nécessité du dialogue entre ces univers autonomes. C'est à ce moment que sont questionnés les chercheurs à propos de leurs objets et qu'est posée l'exigence de la cohérence et de la clarté conceptuelle de ceux-ci au regard de la politique culturelle.

Il s'agit de la principale raison pour laquelle nous avons tenté de fonder notre programme d'indicateurs culturels sur un cadre théorique peut-être un peu plus explicite que ceux qui ont été établis jusqu'à maintenant dans le domaine de la statistique culturelle. Loin de nous l'idée de construire une impossible « culturométrie », ou de croire qu'il s'agit de la seule conceptualisation possible, ni même que celle-ci soit la meilleure. Nous souhaitons seulement qu'elle permette des interprétations, des débats, des prises de décisions éclairées quant à la politique culturelle et aux orientations préalables à la production des statistiques culturelles.

De plus, il est important de rappeler ici deux éléments essentiels. Le premier est que les indicateurs prioritaires ont été choisis par les décideurs du gouvernement et des milieux de la culture et des communications, tandis que le deuxième établit que les indicateurs ne mesurent pas directement l'efficacité ou l'efficacité des programmes gouvernementaux en matière culturelle.

Maintenant, l'OCCQ entame le travail méthodologique nécessaire à la construction des 14 indicateurs prioritaires. Nous prévoyons publier certains résultats à l'automne 2007.

Annexe 1 – Schéma du cadre conceptuel de la culture et des communications au Québec

Domaines de production des biens symboliques*	Système d'émission			Produit	Public		
	Unités déclarantes	Fonction					
		Création	Production			Diffusion/distribution	
Arts visuels, métiers d'art... Arts de la scène Patrimoine, musées, archives Livre Périodique Bibliothèques Enregistrement sonore Cinéma et audiovisuel Radio et télévision Multimédias, nouveaux médias Activités multisectorielles Architecture et design Publicité et relations publiques	Travailleurs				Vente	Préférence	
						Genre	Portée
						Prix de vente	Durée
	Établissements				Importation	Dépense	
					Exportation	Équipement	
						Possession	
Entreprises							

Domaines de la régulation	Activités	
Administration fédérale	Travailleurs	Emplois
Administrations locales	Établissements	Flux financiers
Écoles (cult. et communic.)**		
Gestion de droits		
Associations	Organisations	Indicateurs de performance
Espace (région, localité, etc.)		
Temps		
Pas de collecte de statistiques, sauf pour ce qui est de quelques organismes de diffusion.		

* Voir le *Système de classification des établissements de la culture et des communications* de l'OCCQ pour la liste des domaines, secteurs et sous-secteurs.

** Le SCACCQ de l'OCCQ fait de la formation une fonction associée au système d'émission de chaque domaine.

Annexe 2 – Domaines de la culture et des communications

- 11 Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques
- 12 Arts de la scène
- 13 Patrimoine, institutions muséales et archives
- 14 Bibliothèques
- 15 Livre
- 16 Périodique
- 17 Enregistrement sonore
- 18 Cinéma et audiovisuel
- 19 Radio et télévision
- 20 Multimédia
- 21 Architecture et design
- 22 Publicité et relations publiques
- 23 Organismes de représentation et de promotion
- 24 Administrations publiques
- 90 Établissements en activité dans plus d'un domaine de la culture et des communications